



INFORMATIONS UNSS Classes de 6eme

publié le 17/09/2018

Votre enfant entre au collège où lui seront dispensées 4h d'Education Physique et Sportive.

Pour les plus motivés d'entre eux ou pour découvrir de nouvelles activités, les professeurs d'EPS proposent :

** des ateliers sportifs de 13h à 14h le lundi, mardi et vendredi (première séance le mardi 18 /09 à 13h) et ouverte à tous les volontaires de 6e .*

** pratique le mercredi après-midi (13h30 / 15h30) sous forme d'entraînements ou de rencontres entre collèges du district (première séance : Mercredi 19/09 à 13h30). Les élèves peuvent amener un pique nique et manger au collège sous la surveillance d'un adulte.*

Cette pratique nécessite l'adhésion à l'ASSOCIATION SPORTIVE du collège ce qui permettra à votre enfant de participer à l'ensemble des activités sportives et sorties de fin d'année en étant assuré. Le calendrier annuel paraîtra sur le site du collège dans la rubrique UNSS. Dans la mesure où notre association prend en charge un tiers de la licence, nous demandons à nos licenciés de participer à :

** la journée du sport scolaire (fin septembre)*

** CROSS de district (novembre) .*

** à un sport collectif.*

Dès maintenant, vous pouvez inscrire votre enfant ou attendre la séance de découverte.

L'inscription est possible durant toute l'année scolaire. Pour cela, il vous faut :

** remplir le bulletin ci-dessous*

** régler 13 euros en espèces ou en chèque (licence seule)*

** ou 22 euros avec le maillot de l'association à l'ordre de Association Sportive du collège Clemenceau(la commande se fera avant la Toussaint).*

** le certificat médical est facultatif ,obligatoire pour la pratique du TIR et du RUGBY.*

** mettre le tout dans une enveloppe. Inscrire sur l'enveloppe NOM, PRENOM et CLASSE de l'élève et la remettre fermée à un enseignant d'EPS ou au professeur principal.*

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Les enseignants d'EPS

Document joint

 [informations_unss_2018-6e](#) (PDF de 62 ko)